

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 29 mars 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 27, 28 et 29 mars 2017

2017 DPA 24 Square Auguste Renoir 2A, rue des Mariniers (14e) – Autorisations administratives.

Mme Pénélope KOMITÈS et M. Jacques BAUDRIER, rapporteurs

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le Code de l'urbanisme et notamment l'article R.421-1 relatif au titre du pétitionnaire d'une demande d'autorisation de construire ;

Vu le projet de délibération en date du 14 mars 2017 par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'autorisation de déposer les demandes d'autorisations administratives en vue de la création d'un bâtiment à usage de locaux sociaux pour les jardiniers et d'un local associatif, situé au square Auguste Renoir 2A, rue des Mariniers (14e) ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement, en date du 13 mars 2017 ;

Sur le rapport présenté par Madame Pénélope KOMITÈS, au nom de la 3e Commission, et Monsieur Jacques BAUDRIER, au nom de la 5e Commission,

Délibère :

Madame la Maire de Paris est autorisée à déposer les demandes d'autorisations administratives en vue de la création d'un bâtiment à usage de locaux sociaux pour les jardiniers et d'un local associatif situé au square Auguste Renoir 2A, rue des Mariniers (14e).

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO